

14ème législature

Question N° : 93535	De M. Mathieu Hanotin (Socialiste, républicain et citoyen - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité publique	Tête d'analyse > sécurité des biens et des personnes	Analyse > Saint-Denis. zone prioritaire de sécurité. perspectives.
Question publiée au JO le : 23/02/2016 Réponse publiée au JO le : 05/07/2016 page : 6413		

Texte de la question

M. Mathieu Hanotin attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les problèmes de sécurité et les nuisances subis au quotidien par les habitants de Saint-Denis. Les nuisances dans l'espace public, les actes de délinquance et les trafics sont une réalité sur l'ensemble de la ville mais se concentrent plus particulièrement dans les quartiers anciens dégradés de la ville. Cette situation a conduit le Gouvernement à classer, dès 2012, le centre-ville et le quartier de la gare en zone de sécurité prioritaire. Saint-Denis a également bénéficié dans le passé de renforts de CRS présents dans des espaces publics comme le parvis de la gare Saint-Denis ou la rue du Corbillon, dans laquelle le RAID est intervenu le 18 novembre 2015 et où a encore lieu des trafics à proximité immédiate des deux écoles de la rue. En complément de l'action des forces de police, la présence de CRS avait un effet rassurant pour les habitants. Elle permettait de prévenir les actes de délinquance et dissuadait les regroupements de consommateurs de stupéfiants et d'alcool sur la voie publique. Il désire connaître l'effectif de CRS qui peut être affecté à Saint-Denis et en particulier dans sa zone de sécurité prioritaire pour contribuer en complément des effectifs réguliers de la police nationale et de la police municipale à la lutte contre les nuisances dans l'espace public et à la sécurité des Dionysiens.

Texte de la réponse

Les services de police du département de la Seine-Saint-Denis sont particulièrement sensibilisés à l'évolution de la délinquance dans la circonscription de Saint-Denis au sein de laquelle ont été mis en œuvre plusieurs dispositifs spécifiques tels les zones de sécurité prioritaire (ZSP), les plans d'action locaux, la brigade spécialisée de terrain et le groupe local d'action transversale mis en place le 15 février 2016. S'agissant plus particulièrement de la ZSP de Saint-Denis, celle-ci est constituée de trois secteurs : le quartier de la gare, le quartier du centre-ville et le secteur Gabriel Péri. La répartition des forces mobiles (compagnie républicaine de sécurité (CRS) ou escadron de Gendarmerie Mobile) sur la zone Ile-de-France est déterminée en fonction des événements d'ordre public qui s'y déroulent. Lorsque la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne bénéficie de ces renforts, la ZSP de Saint-Denis est un des sites prioritaires d'affectation. Ainsi, pour l'année 2015, 440 CRS ont été employés en renfort sur l'ensemble de la ZSP. Depuis le début de l'année 2016 (jusqu'au 22 mars 2016), 150 CRS ont été employés. Depuis le 15 février 2016, la ZSP bénéficie de l'action du Groupe Local d'Action Transversale (GLAT) de la direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis. Mobilisant l'ensemble des unités spécialisées du département (brigade anti criminalité, compagnie de sécurisation et d'intervention (*), brigade anti criminalité de nuit (**), brigade équestre, sûreté territoriale). L'objectif de ce dispositif est de soutenir ponctuellement les circonscriptions dans la lutte contre les phénomènes les plus préoccupants de délinquance (vols



avec violence, infractions à la législation sur les stupéfiants, cambriolages). Ces unités de terrain et d'investigation travaillent en étroite collaboration avec les forces de l'ordre du commissariat local afin d'assurer une présence policière maximale dans l'espace public et d'interpeller les délinquants. Ils prêtent également assistance aux enquêteurs locaux en leur permettant de finaliser les enquêtes en cours ou d'en initier de nouvelles. Le tableau ci-dessous présente le nombre d'effectifs employés en renfort sur la ZSP Saint-Denis pour l'année 2015, depuis le 1er janvier 2016 et depuis la création du GLAT.

Nombre de fonctionnaires en renfort sur la ZSP